

Définition :

Revêtement extérieur :

Les revêtements extérieurs sont les éléments fixés sur l'ossature et directement exposés aux intempéries, dont la fonction est de protéger le bâtiment des intempéries.

Ils jouent principalement un rôle dans la satisfaction d'une ou plusieurs des exigences suivantes :

- Aspect
- Résistance aux chocs
- Protection aux intempéries

Description :

Cette fiche porte sur les revêtements extérieurs des constructions à ossature bois de type :

- mur de doublage en maçonnerie
- revêtements muraux attachés en pierre mince
- bardages en écailles
- autres revêtements

Caractéristiques et dimensionnement :

Mur de doublage en maçonnerie :

La mise en œuvre de ce type de revêtement doit s'effectuer conformément au DTU 31.2.

Le support pour ces revêtements peut être continu ou discontinu.

Le doublage en maçonnerie est autoporteur et limité à des bâtiments de type R+2. Il est maintenu à la distance requise par des attaches métalliques enfoncées dans les montants de l'ossature.

Revêtements muraux attachés en pierre mince :

La mise en œuvre de ce type de revêtement doit s'effectuer conformément aux Avis Techniques correspondants et visant favorablement la mise en œuvre sur support bois.

Ce type de revêtement est limité aux bâtiments à deux niveaux au plus.

Bardages en écailles :

On distingue :

- écailles d'origines minérales
- écailles en fibres-ciment
- écailles en terre cuite
- écailles en béton
- écailles en métal
- écailles en matériaux de synthèse
- écailles en bardeaux bituminés

Selon leur nature, l'assujettissement des écailles s'effectue par pointe, par crochet, par emboîtement, etc.

En l'absence de DTU correspondant, on doit respecter pour la mise en œuvre les spécifications des Avis Techniques et visant favorablement la mise en œuvre sur support bois.

Autres revêtements :

On distingue :

- lames en métal ou matériau de synthèse
- stratifiés décoratifs haute pression en écailles ou en plaques
- matériau de synthèse en plaque, pressés à plat ou en forme
- autres

Ces revêtements doivent faire l'objet d'une norme NF DTU, d'un Avis Technique ou DTA visant favorablement la mise en œuvre sur support bois.

Leur mise en œuvre doit respecter les spécifications des documents dont ils relèvent.

Fabrication :

Se reporter aux fiches techniques des fabricants.

Références normatives :

Normes actuelles :

- NF P 21-204 : DTU 31.2 – Travaux de bâtiment – Construction de maisons et bâtiments à ossature en bois

Autres documents :

- Cahier 3316_V2 du CSTB : Règles générales de conception et de mise en œuvre – Ossature bois et isolation thermique des bardages rapportés faisant l'objet d'un avis technique
- Cahier 3422 du CSTB : Modificatif n°1 du cahier 3316
- Cahier 3585_V2 du CSTB : Modificatif n°2 cahier 3316
- Guide d'entretien des ouvrages en bois (FCBA)
- Avis Technique ou DTA du produit

Principales spécifications et recommandations :

Mur de doublage en maçonnerie :

- Lame d'air ventilée obligatoire à l'arrière du revêtement d'une épaisseur minimum de 2.5 cm
- La présence d'un pare-pluie est obligatoire.
- Prévoir un système d'évacuation lors de pénétrations accidentelles d'eau derrière la maçonnerie, en partie basse du mur (larmier).

Autres revêtements :

- Selon NF DTU, Avis Technique ou DTA correspondant



Marquage CE :

Selon le Règlement Produits de Construction (RPC n° 305-2011), le fabricant doit apposer le marquage CE sur chaque produit de construction pour lequel une déclaration de performances (DoP) est établie. Les répartitions des tâches à réaliser en fonction des systèmes d'Évaluation et de Vérification de la Constance des Performances sont les suivantes :

		Système d'EVCP				
Tâche à effectuer :		4	3	2+	1	1+
par						
le Fabricant	CPU	oui	oui	oui	oui	oui
	Évaluation des performances produit selon essai / calcul / valeur tabulée / document	oui	-	oui	-	-
	Essais complémentaires sur échantillons prélevés par lui	-	-	oui	oui	oui
l'Organisme Notifié	Inspection initiale, surveillance, évaluation et appréciation continue du CPU	-	-	oui	oui	oui
	Évaluation des performances produit selon essai / calcul / valeur tabulée / document (y compris l'échantillonnage)	-	oui	-	oui	oui
	Essai par sondage sur échantillons prélevés par l'Organisme Notifié	-	-	-	-	oui

Explications :

EVCP : Évaluation et Vérification de la Constance des Performances

CPU : Contrôle de Production Usine

-	Cette tâche n'a pas à être effectuée
oui	Gris clair : tâche à effectuer par le fabricant
oui	Gris foncé : tâche à effectuer par l'Organisme Notifié

Informations environnementales et sanitaires :

Concernant les questions environnementales et sanitaires, les autres revêtements sont concernés par les rubriques suivantes :

- Données environnementales
- Eco-certification
- Données sanitaires
 - o usinage
 - o formaldéhyde
 - o Grenelle de l'Environnement 2
- Déchets de bois

Le contenu de ces rubriques est indiqué dans la fiche 01.03.

Téléchargez les fiches POB sur le site www.catalogue-construction-bois.fr et sur le site www.irabois.fr